

Délibération au Conseil Municipal du lundi 20 septembre 2021

Usages éphémères de la Ville, espace public et street art : attribution de subventions.

Numéro V-2021-1231

Par délibération du 21 juin 2021, le Conseil municipal a approuvé l'engagement, pour une durée d'un an et à titre expérimental, d'une démarche innovante de déploiement d'usages éphémères sur le territoire de la ville de Strasbourg, destinée à réinterroger et enrichir le rapport à la ville, dans sa forme, ses usages et ses représentations. Il a autorisé, pour initier ce dispositif, le lancement d'appels à manifestation d'intérêt visant à faire émerger des projets du territoire.

Cette démarche, qui participe à susciter de nouveaux usages de l'espace public, s'inscrit en cohérence avec le plan piéton et la politique culturelle de la ville de Strasbourg, qui ont notamment pour ambition de faire de Strasbourg une ville des proximités, d'amplifier la vitalité de notre environnement urbain et de favoriser la liberté de création artistique en faisant émerger des pratiques nouvelles.

Deux appels à manifestation d'intérêt ont été publiés le 25 juin 2021, déclinant respectivement le dispositif d'usages éphémères aux espaces publics et au street art et invitant les porteurs de projets, acteurs associatifs et économiques, à présenter leurs propositions en deux temps :

- en déposant pour le 15 juillet 2021 une déclaration d'intention, formulaire simplifié permettant de témoigner à la ville de Strasbourg de son intérêt pour la démarche et de présenter sommairement le projet proposé (phase 1) ;
- en remettant avant le 16 août 2021 un dossier de projet complet, correspondant au véhicule juridique adapté (marché public ou subvention), en fonction notamment de la nature juridique du porteur de projet (phase 2) ;

Cette procédure administrative, conçue en deux temps pour simplifier les formalités de présentation de leurs projets par les porteurs et faciliter ainsi l'accès à ce dispositif, a permis de recueillir 38 projets.

Ces projets ont été analysés par un comité technique pluridisciplinaire composé de la direction générale, du cabinet, de la direction de la culture et de la direction de la commande publique responsable au regard des critères suivants, décrits dans l'appel à manifestation d'intérêts :

- AMI usages éphémères / espaces publics :

- Qualité du projet (30%)
- Adéquation du projet dans son environnement spatial, technique et fonctionnel (15%)
- Cohérence de la contribution financière demandée au regard du budget prévisionnel global (15%)
- Expérience des entités et intervenants dans la réalisation de projets similaires (10%)
- Prise en compte des objectifs de l'appel à manifestation d'intérêts (20%)
- Public visé (5%)
- Localisation déconcentrée (5%)

- AMI usages éphémères / street art :

- Qualité artistique (30%)
- Expérience des artistes dans la réalisation de projets similaires (20%)
- Adéquation du projet dans son environnement spatial (20%)
- Prise en compte des objectifs de l'appel à manifestation d'intérêts (20%)
- Contribution financière demandée / adéquation du prix au regard du dimensionnement du projet, et de sa technicité (10%)

L'analyse des projets effectuée par le comité technique a été présentée au comité de pilotage (COPIL) du projet usages éphémères, composé des élu-e-s, du cabinet et des services associés à la démarche.

Ce comité de pilotage, qui s'est tenu le 2 septembre 2021, propose, en application des critères d'analyse et au vu de l'instruction réalisée, de retenir les projets suivants, qui pourront être mis en œuvre, en fonction notamment de la nature juridique du porteur de projet, par l'octroi d'une subvention ou d'un marché public.

- AMI usages éphémères / espaces publics :

- Projets présentés par des associations

| Porteur du projet | Description sommaire | Montant de la subvention proposée |
|-------------------|---|-----------------------------------|
| Sp3ak3r | Plateau télé, émission tournée en direct dans deux à trois quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Thématiques : lutte contre les discriminations et égalité femme/homme. | 5 000 € |

| Porteur du projet | Description sommaire | Montant de la subvention proposée |
|--------------------------|---|--|
| Horizome | Café végétal, lieu de rencontre et d'échanges citoyens avec plusieurs thèmes dont l'écologie, le sport, l'art. | 15 000 € |
| Le Générateur | Itinéraire artistique transitoire et fresque participative. Création participative du mobilier urbain éco-conçu, des œuvres artistiques in situ, une signalétique tantôt pratique, tantôt poétique avec les habitant.es, commerçant.es, les scolaires et les différent.es usager.es du quartier. | 15 000 € |
| Atelier NA | Festival accessible et ludique, participatif, grâce à une installation questionnant la permissibilité d'action pour les piéton.nes dans l'espace public et proposant des possibilités d'appropriation aux usager.es. | 15 000 € |
| Cie Lu2 | Projet d'habitation intercalaire, social et solidaire, mobilisant l'immobilier vacant. | 15 000 € |
| Arachnima | Festival de gravure, ateliers de découverte, exposition en plein air, accessibles et ludiques, totalement participatif pour un public intergénérationnel où chacun pourra exprimer sa créativité. | 14 500 € |
| Osmosis | Expressions artistiques dans et autour de l'hôtel Graffalgar proposant un parcours et des projections des œuvres. | 15 000 € |
| La Grenze | En parallèle du Marché de Noël de Strasbourg ainsi que du Marché Off, situé place Griemeisen, La Grenze souhaite proposer cette année un "Off du off", autour d'une programmation et dans la prolongation du parcours des festivités entre le centre-ville et la patinoire de Cronembourg. | 12 000 € |
| Soundsitiv | Projet de « Rue Bienveillante » pour réinterroger l'utilité et l'usage de la rue et de ses partie-prenantes dans les changements de comportements et l'amélioration des conditions de vie grâce aux artistes. C'est utiliser le flux naturel d'une rue et de ses commerces pour diffuser, partager, montrer, faire vivre des contenus de médiation et de sensibilisation. | 9 600 € |
| Le Générateur | « Il est temps de se balader en culottes » : Déambulation artistique et festive Drag Queen, emmenée par la Maison Marley, et accompagnés par trois artistes performeuses indépendantes pour encourager et diffuser leur univers. | 2 500 € |

- Projets présentés par des opérateurs économiques

| Porteur du projet | Description sommaire | Montant du marché public proposé |
|--------------------------|--|---|
| Yoland | Prototype de mobilier urbain ayant pour fonction la récupération et le traitement de l'eau de pluie en réponse à la végétalisation de la ville et du développement des jardins urbains. | 17 940 € |
| Numered Conseil | Renommer 22 rues de la ville avec des noms d'arbres et permettant d'accéder à des podcasts sur l'histoire, la mythologie, la nature de chacun d'entre eux. Des parcours découverte seront organisés. | 14 980,80 € |
| Les Nouveaux Voisins | Mobilier urbain éphémère en préfiguration de futurs usages ayant une forme artistique et végétalisée et transformant la place en lieu de rencontre, de contemplation, de pause. | 17 940 € |

- AMI usages éphémères / street art

- Projets présentés par des associations :

| Porteur du projet | Description sommaire | Montant de la subvention proposée |
|--------------------------|--|--|
| Atelier du Club | Transformer, le temps de la réalisation de 4 fresques, une façade en un espace de création collective, dans une visée de transmission des techniques du Street Art et d'ouverture vers un public jeune et mixte, tout en impliquant les riveraines et riverains des zones des murs peints. | 30 000 € |
| La Grenze | Œuvre sur la façade de la Grenze dont l'artiste sera sélectionné.e suite à un appel à projet auprès des artistes strasbourgeois.es | 4 000 € |
| Colors Urban | Rendre un dernier hommage à un lieu voué à disparaître ou à être réhabilité. Le COLORS Corner prendrait la forme d'une exposition éphémère investissant un lieu d'expression, de rencontre, d'échanges artistiques et d'expositions. | 29 956 € |

- Projets présentés par des opérateurs économiques

| Porteur du projet | Description sommaire | Montant du marché public proposé |
|-------------------|--|----------------------------------|
| Dan23 | Porter un autre regard sur l'écologie : 6 actions écologiques à traiter localement sont identifiées grâce à des rencontres citoyennes, mises en avant grâce à 6 fresques sur coffret sirac et 1 grande fresque, annonçant le lancement d'une plateforme éducative permettant le libre accès à des contenus pédagogiques liés à l'écologie. | 30 000 € |
| Yoland | Dispositif numérique de dessin en temps réel qui traduira, par le biais de l'installation et de la machine, le contenu graphique développé par plusieurs artistes. Le dispositif aura également une dimension interactive à travers une application ou chaque citoyen.ne sera invité.e à participer au contenu graphique produit par la machine. | 32 559,12 € |

Les projets qu'il est proposé de retenir se caractérisent par leur grande diversité, tant dans leur nature que dans leur localisation au sein des quartiers de la Ville.

L'attribution des subventions proposées relève de la compétence du Conseil municipal, tandis que celle des marchés publics de moins de 214 000 € HT relève de la délégation donnée par le Conseil à la Maire de Strasbourg en matière de marchés publics.

Le présent rapport propose par conséquent au Conseil municipal :

- d'approuver l'attribution des subventions aux porteurs des projets proposés par le comité de pilotage « usages éphémères », après analyse des projets au regard des critères énoncés dans l'appel à manifestation d'intérêts,
- d'autoriser la signature des contrats en résultant,
- d'augmenter, suite à la sélection des projets lauréats, le budget prévisionnel du dispositif de 200 000 € à 220 000 €, auxquels s'ajoutent 80 000 € de crédits inscrits au budget de la direction de la culture ; le différentiel sera prélevé sur les crédits courants inscrits au budget primitif et ne nécessitera pas d'inscription au budget supplémentaire.

Le calendrier de mise en œuvre des projets retenus au titre de la démarche d'« usages éphémères » sera décliné en fonction de la nature des projets, de leur saisonnalité éventuelle et des conditions techniques ou réglementaires permettant leur réalisation.

Cette expérimentation d'un an pourra être reconduite et / ou améliorée dans les années à venir au regard des résultats obtenus. Les premiers usages éphémères se tiendront sur le territoire de la ville de Strasbourg à compter de l'automne 2021 et s'échelonneront jusqu'à l'été 2022 sous la forme d'un parcours ludique, varié, interculturel et intergénérationnel permettant d'expérimenter et de repenser le partage de l'espace public dans notre ville.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré
approuve*

l'attribution des subventions suivantes, au titre de la démarche d'usages éphémères de la ville de Strasbourg

- *AMI usages éphémères / espaces publics :*

| <i>Porteur du projet</i> | <i>Description sommaire</i> | <i>Montant de la subvention attribuée</i> |
|---------------------------------|---|--|
| <i>Sp3ak3r</i> | <i>Plateau télé, émission tournée en direct dans deux à trois quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Thématiques : lutte contre les discriminations et égalité femme/homme.</i> | <i>5 000 €</i> |
| <i>Horizome</i> | <i>Café végétal, lieu de rencontre et d'échanges citoyens avec plusieurs thèmes dont l'écologie, le sport, l'art.</i> | <i>15 000 €</i> |
| <i>Le Générateur</i> | <i>Itinéraire artistique transitoire et fresque participative. Création participative du mobilier urbain éco-conçu, des œuvres artistiques in situ, une signalétique tantôt pratique, tantôt poétique avec les habitant.es, commerçant.es, les scolaires et les différent.es usager.es du quartier.</i> | <i>15 000 €</i> |
| <i>Atelier NA</i> | <i>Festival accessible et ludique, participatif, grâce à une installation questionnant la permissibilité d'action pour les piéton.nes dans l'espace public et proposant des possibilités d'appropriation aux usager.es.</i> | <i>15 000 €</i> |
| <i>Cie Lu2</i> | <i>Projet d'habitation intercalaire, social et solidaire, mobilisant l'immobilier vacant.</i> | <i>15 000 €</i> |
| <i>Arachnima</i> | <i>Festival de gravure, ateliers de découverte, exposition en plein air, accessibles et ludiques, totalement participatif pour un public intergénérationnel où chacun pourra exprimer sa créativité.</i> | <i>14 500 €</i> |
| <i>Osmosis</i> | <i>Expressions artistiques dans et autour de l'hôtel Graffalgar proposant un parcours et des projections des œuvres.</i> | <i>15 000 €</i> |

| Porteur du projet | Description sommaire | Montant de la subvention attribuée |
|--------------------------|--|---|
| <i>La Grenze</i> | <i>En parallèle du Marché de Noël de Strasbourg ainsi que du Marché Off, situé place Griemeisen, La Grenze souhaite proposer cette année un "Off du off", autour d'une programmation et dans la prolongation du parcours des festivités entre le centre-ville et la patinoire de Cronembourg.</i> | 12 000 € |
| <i>Soundsitiv</i> | <i>Projet de « Rue Bienveillante » pour réinterroger l'utilité et l'usage de la rue et de ses partie-prenantes dans les changements de comportements et l'amélioration des conditions de vie grâce aux artistes. C'est utiliser le flux naturel d'une rue et de ses commerces pour diffuser, partager, montrer, faire vivre des contenus de médiation et de sensibilisation.</i> | 9 600 € |
| <i>Le Générateur</i> | <i>« Il est temps de se balader en culottes » : Déambulation artistique et festive Drag Queen, emmenée par la Maison Marley, et accompagnés par trois artistes performeuses indépendantes pour encourager et diffuser leur univers.</i> | 2 500 € |

- AMI usages éphémères / street art

| Porteur du projet | Description sommaire | Montant de la subvention attribuée |
|--------------------------|---|---|
| <i>Atelier du Club</i> | <i>Transformer, le temps de la réalisation de 4 fresques, une façade en un espace de création collective, dans une visée de transmission des techniques du Street Art et d'ouverture vers un public jeune et mixte, tout en impliquant les riveraines et riverains des zones des murs peints.</i> | 30 000 € |
| <i>La Grenze</i> | <i>Œuvre sur la façade de la Grenze dont l'artiste sera sélectionné.e suite à un appel à projet auprès des artistes strasbourgeois-es</i> | 4 000 € |
| <i>Colors Urban</i> | <i>Rendre un dernier hommage à un lieu voué à disparaître ou à être réhabilité. Le COLORS Corner prendrait la forme d'une exposition éphémère investissant un lieu d'expression, de rencontre, d'échanges artistiques et d'expositions.</i> | 29 956 € |

décide

de porter le budget prévisionnel du dispositif à 220 000 €, auxquels s'ajoutent 80 000 € de crédits inscrits au budget de la direction de la culture ;

autorise

la Maire ou son-sa représentant-e à préparer, signer et exécuter les subventions, autorisations d'occupation domaniales et tous autres actes afférents, conclus pour mettre en œuvre la démarche d'usages éphémères de la ville de Strasbourg pendant cette première année d'expérimentation.

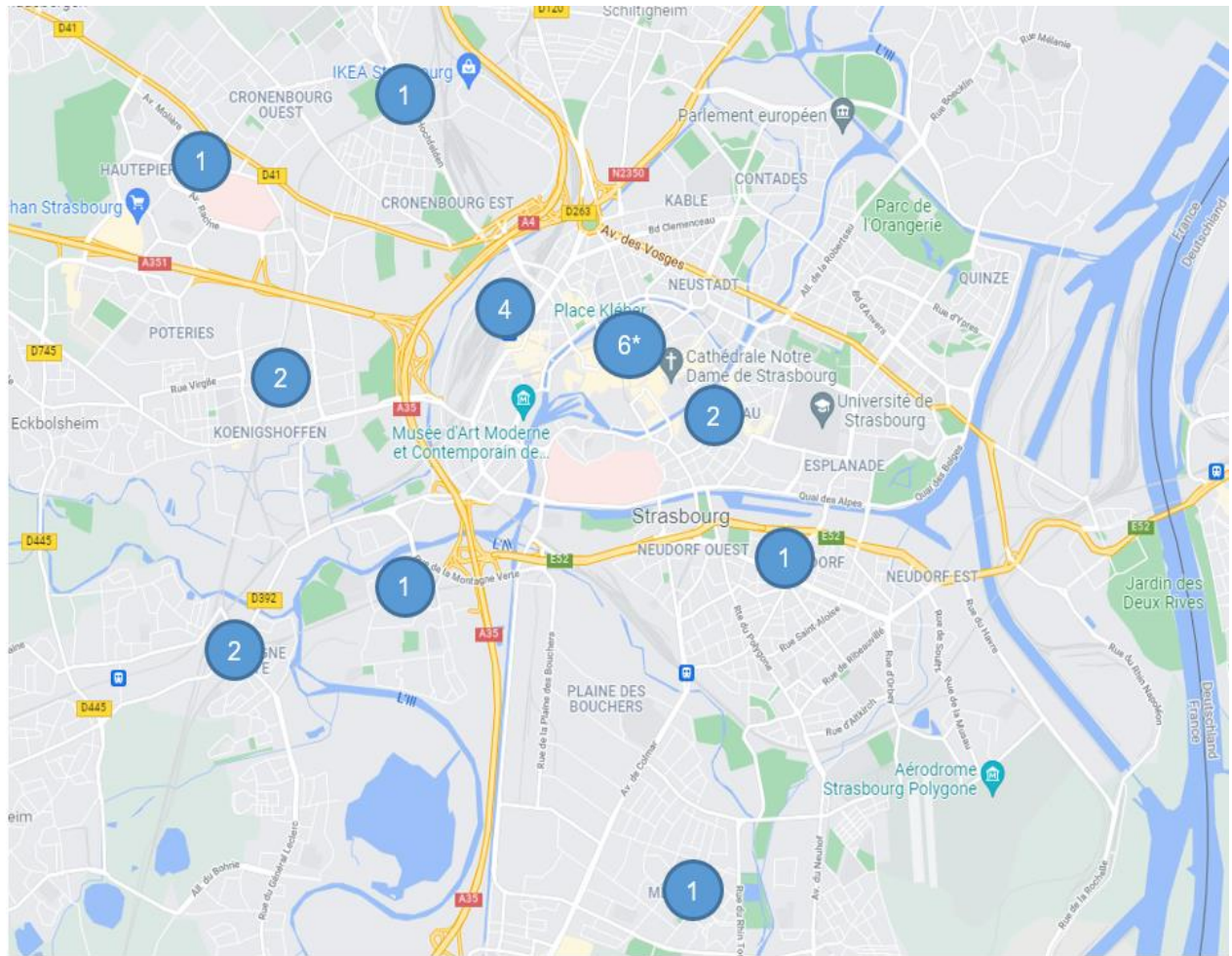
**Adopté le 20 septembre 2021
par le Conseil Municipal de la Ville de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au Contrôle de Légalité
préfectoral Le 27 septembre 2021**

(Accusé de réception N°067-216704825-20210920-140649-DE-1-1)

et affichage au Centre Administratif le 27/09/21

Cartographie prévisionnelle des projets envisagés



*6 projets doivent encore voir leur localisation définitive précisée.